



**Conférence pour faciliter l'entrée en vigueur du
Traité d'Interdiction
Complète des Essais nucléaires**

**Déclaration délivrée par
S.E l'Ambassadeur, Représentant Permanent
du Royaume du Maroc
M. Omar ZNIBER**

Vienne 17-18 septembre 2007

Monsieur le Président,

Tout d'abord, qu'il me soit permis de vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette Conférence. Je suis parfaitement convaincue que, grâce à votre savoir-faire et à votre habilité, les travaux de cette Conférence aboutiront aux résultats escomptés. Je puis, à cet égard, vous assurer de la coopération de ma délégation à tous vos efforts pour garantir le succès de cette conférence.

Je souhaite également, au nom de la délégation marocaine, remercier l'Ambassadeur, Représentant Permanent de l'Autriche à Vienne, M. Stelzer et l'Ambassadeur, Représentant Permanent du Costa Rica à Vienne, Mme Ana Tereza Dengo, pour les efforts qu'ils ont consentis tout au long du processus de consultations informelles pour l'élaboration du projet de déclaration finale de cette Conférence. Je ne pourrais omettre de remercier, par la même occasion, l'Ambassadeur Jaap Ramaker, Représentant spécial chargé de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité pour son action menée tout au long de son mandat.

La délégation marocaine souhaite également féliciter le Secrétariat Technique Provisoire pour la préparation des documents de cette Conférence et pour l'organisation de cet événement.

Monsieur le Président,

La Conférence pour l'entrée en vigueur du Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires se tient dans un contexte difficile qui n'est pas favorable aux objectifs que nous nous sommes engagés à réaliser. Un contexte marqué par une crise profonde du système multilatéral dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération.

La léthargie que connaît la Conférence sur le désarmement, les menaces qui guettent le Traité sur la non-Prolifération, l'absence de résultats tangibles du processus d'examen du TNP, à travers les résultats modestes des travaux du Comité Préparatoire à la conférence d'examen du TNP, tenue à Vienne au mois de mai passé constituent autant de facteurs qui nous nous préoccupent au plus haut point.

Ce sont là des facteurs qui devraient nous amener à réfléchir sur les moyens à même de renforcer ce système et à renouveler la confiance dans les efforts menés au niveau multilatéral visant les ultimes objectifs auxquels nous aspirons tous à savoir la paix et la sécurité dans le monde.

Monsieur le Président,

En ratifiant le Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires, le 17 avril 2000, Le Maroc a exprimé son engagement et sa détermination à inscrire son action dans la perspective d'une lutte collective contre la menace globale que constituent la prolifération nucléaire et le développement des armes de destruction massive, qui sont les mêmes objectifs essentiels du Traité.

Je souhaite ainsi réitérer que mon pays a toujours été partisan de l'interdiction complète des essais nucléaires et qu'il soutient parfaitement en ce là les objectifs du Traité qui consistent à renforcer un mécanisme d'interdiction de tous les essais nucléaires et à mettre fin ainsi au développement tant quantitatif que qualitatif des armes nucléaires en vue d'une élimination définitive des armes nucléaires.

Pour ce faire, mon pays estime que l'universalisation du Traité, y compris par l'adhésion des cinq puissances nucléaires, est à même de contribuer considérablement et positivement au processus de désarmement nucléaire et partant à l'établissement de la paix et de la sécurité dans un monde qui en a tant besoin.

Mon pays est donc d'avis qu'un engagement fort de la part des Etats signataires, particulièrement les grandes puissances au désarmement et à la non-prolifération est essentiel pour réaliser cet objectif. L'engagement de ces Etats envers ce Traité procède de leur responsabilité à concrétiser les objectifs du Traité.

Monsieur le Président,

Ma délégation se félicite de voir que depuis sa signature, le 24 septembre 1996, 177 Etats ont signé le TICEN et 140 l'ont ratifié. Nous nous réjouissons de ces chiffres qui sont le témoignage d'une confiance, de plus en plus grandissante au sein de la Communauté internationale dans cet instrument.

Le Maroc regrette, toutefois, que le Traité ne soit pas encore entré en vigueur et estime que le contexte politique dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, incite à renforcer le système multilatéral de désarmement de non-prolifération par un engagement fort et sûr envers tous les instruments y afférents.

Mon pays saisit l'occasion de la tenue de cette Conférence pour lancer un appel solennel aux pays figurant dans l'Annexe 2 du Traité et dont la signature est essentielle pour l'entrée en vigueur de ce Traité, à la ratifier. Mon pays appelle également les Etats qui ne l'ont pas encore fait à signer le Traité. Ces actes sont

d'autant plus importants quand on voit la menace qui guette le système de non-prolifération.

Monsieur le Président,

Nous nous réjouissons de voir que dix ans après la constitution de la Commission Préparatoire de l'Organisation du Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires, la mise en place du système de vérification est aujourd'hui à un état avancé. L'événement du 9 octobre 2007, est la parfaite illustration de l'état d'avancement de ce système.

Mon pays est confiant qu'en plus de son rôle initial, le régime de vérification pourrait jouer un rôle essentiel pour les besoins civils et scientifiques, notamment par sa contribution au système d'alerte au Tsunami.

Monsieur le Président,

Malgré la lenteur du processus de ratification du Traité, mon pays se félicite que depuis septembre 2005, le Traité a été signé par un Etat et ratifié par 13 Etats. Je voudrais souligner que la conférence que nous tenons aujourd'hui est une occasion que nous ne devons pas manquer pour réaffirmer notre engagement et notre confiance dans ce Traité qui est une contribution de plus aux efforts multilatéraux pour lutter contre le désarmement des armes de destruction massive et contre la prolifération nucléaire.

Notre Conférence aujourd'hui est à inscrire dans les efforts que nous nous sommes engagés à consentir. Il s'agit d'une occasion à ne pas manquer pour renforcer notre confiance et notre engagement envers ce Traité.

Merci Monsieur le Président